

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi



MINISTÈRE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT

OFFICE DES FORAGES RURAUX (OFOR)

Projet Intégré Sécurité de l'Eau et de l'Assainissement (PISEA)

AVIS D'APPEL PUBLIC A MANIFESTATION D'INTERET

*« RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE DE L'ELABORATION DES ETUDES APD ET DAO
POUR LES SYSTÈMES MULTI-VILLAGES »*

N° C CPCSP 220

SERVICES DE CONSULTANTS

1. La République du Sénégal a sollicité un crédit de l'Association International de Développement (IDA) d'un montant de 200 millions de dollars US pour financer le Projet Intégré Sécurité de l'Eau et d'Assainissement au Sénégal (**PISEA**) et a l'intention d'utiliser une partie des fonds de ce crédit pour financer les services de consultants suivants : **Recrutement d'un cabinet chargé de l'élaboration des études APD et DAO pour les systèmes multi-villages.**
2. Le présent avis d'appel public à manifestation d'intérêt fait suite à l'Avis général de Passations des Marchés publié sur UNDB le 3 mars 2025 et paru dans le journal « Le Soleil » du 24 décembre 2024.
3. Les services comprennent :
 - Les Études techniques d'APS (Avant-projet sommaire);
 - Les études d'APD (Avant-projet détaillé) :
 - La conception et le dimensionnement de tous les ouvrages nécessaires à la réalisation de SAEMV (forages, château d'eau, réseaux ouvrages annexes, ouvrages de distribution et branchements particuliers);
 - L'évaluation et estimation du coût de tous les ouvrages nécessaires à la réalisation des SAEMV (forages, château d'eau, réseaux, ouvrages annexes, ouvrages de distribution et branchements particuliers);

- Elaboration du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) des travaux;

L'étude concerne trois régions, 269 localités réparties en 32 nouveaux systèmes multi-villages comme suit:

Région de Kolda: 12 Systèmes
Région de Sédhiou : 13 Systèmes
Région de Tambacounda: 7 Systèmes

4. Les Termes de Référence (TDR) de la mission peuvent être obtenus à l'adresse E-mail : abdoufa2004@gmail.com.

5. La Cellule de Planification de Coordination et de Suivi des Programmes (CPCSP) en relation avec l'Office des Forages Ruraux (OFOR) qui assure la maîtrise d'œuvre, invite les Consultants intéressés à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations énumérées ci-dessus (brochures et références concernant l'expérience générale, l'exécution de contrats analogues, capacité technique et de gestion de la firme, références similaires attestées par de Clients, toutes autres informations jugées pertinentes). **Les experts clés ne seront pas évalués à ce stade de la présélection**, Le candidat fournira dans sa manifestation les documents administratifs officiels indiquant la nationalité du Consultant.

6. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives et augmenter leur chance de qualification. Mais ils doivent indiquer clairement si l'association est sous la forme d'un groupement ou de sous-traitant. Dans le cas d'un groupement, tous les membres sont conjointement et solidairement responsables pour tout le contrat, en cas de sélection.

7. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions de la Section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de passation des marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projet d'Investissement (FPI) daté de **juillet 2016, révisée en novembre 2017, juillet 2018, novembre 2020 et septembre 2023** « Règlements de Passation des, marchés »), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

8. Un consultant sera sélectionné selon la méthode Fondée sur la Qualité et le Coût, (SFQC). Les critères d'éligibilité, l'établissement des listes restreintes et la procédure de sélection seront conformes aux « Règlements de passation des marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projet d'Investissement (FPI) » daté de juillet 2016 » révisée en novembre 2017, juillet 2018, novembre 2020 et septembre 2023 « Règlements de Passation des marchés ».

La CPCSP dressera une liste restreinte de cinq (5) à huit (8) candidats maximum, présélectionnés sur la base des candidatures reçues, auxquels il adressera la Demande de Propositions (DP) pour la réalisation des Services requis.

9. Les consultants intéressés et remplissant les conditions requises, peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous : Monsieur Abdoul Aziz NDIAYE (abdoufa2004@gmail.com) et

Monsieur Amadou DIALLO (projeau@gmail.com) aux heures suivantes de 8h à 13h dans la matinée et de 14h à 17h dans l'après-midi du lundi au jeudi et 13 heures le vendredi.

10. Les manifestations d'intérêt en français doivent être déposées à l'adresse ci-après au plus tard le 9 mai 2025 et portant la mention Recrutement d'un cabinet chargé de l'élaboration des études APD et DAO pour les systèmes multi-villages, Avis n° C_CPCSP_220.

Cellule de Passation des Marchés du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement (MHA), Attention : Madame Fatou GUEYE, CMP | MHA Adresse : Marchés du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement, Sphère ministérielle, 2ème arrondissement Diamniadio Bâtiment B 5ème étage bureau B 2A 523 Tél : 33.869.61.42

Les manifestations d'intérêt peuvent être déposées en personne à l'adresse indiquée ci-dessus ou être envoyées par e-mail aux adresses mail ci-après : abdoufa2004@gmail.com ou f.kalina27@gmail.com

**Le Coordonnateur de la Cellule de Planification,
de Coordination et de Suivi des Programmes
(CPCSP)**

Amadou DIALLO